

rive droite de la Falémé. La description que Mungo Park fait de Fatteconda est très similaire à celle de Rubault (Park 1996 : 78). En réalité, et comme le dit Durand, cette divergence ne devrait pas susciter une controverse car les *almamy* ont souvent eu plusieurs résidences (Durand 1802 : 316). Cependant, la similarité de la description invite à se demander si les deux villes étaient bâties suivant un plan identique.

Nous avons également retrouvé deux indications bibliographiques concernant la destruction du *tata* de Koussan. La première mention est de Joseph Gallieni qui, dans sa campagne vers Dianna en 1887, fit une halte aux abords des ruines de Koussan et raconte que Mamadou Lamine avait incendié le village peu de mois avant. Gallieni précise que Koussan était la capitale du Boundou et surtout que les murs d'un immense *tata* en pisé étaient encore debout (Gallieni 1891 : 61-62). La deuxième mention vient d'André Rançon. Pour lui, Koussan a été détruit une première fois en 1854 par El Hadj Omar Tall, puis une seconde fois par Mamadou Lamine en 1885-1886 (Rançon 1895 : 491).

L'entretien avec le chef du village, ses conseillers et quelques autres personnes âgées de Koussan, au cours de l'enquête ethno-historique, nous a appris que la muraille fut construite par les esclaves de l'*almamy* Ahmady-Gaye. À la fin de l'édification de la muraille, les esclaves et leurs familles s'installèrent à l'extérieur du site, afin de le défendre en cas d'attaque ; seuls les membres de la famille royale Sissibé occupèrent l'intérieur du *tata*. Alassane Omar Sy, l'actuel chef de village de Koussan, a indiqué que depuis son enfance il a vu les résidents du village épier les décombres de la muraille (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 223). Ces pierres ont été notamment réutilisées dans les fondations des habitations contemporaines et dans l'architecture des tombes des cimetières qui jouxtent la muraille.

6.2.4. Datation

Selon les données historiques, le *tata* de Koussan fut bâti par l'*almamy* Ahmady-Gaye dont le règne a duré 21 ans environ, et se serait étalé de 1764 à 1785 (Rançon 1894 a : 501) ou de 1764 à 1786 (Gomez 1987 :71). Pour Rançon, c'est en revenant de ses premières expéditions militaires au Tenda qu'Ahmady-Gaye fit construire le *tata* de Koussan pour tenir en respect cette région ainsi que celles du sud qu'il venait de soumettre à son autorité. L'édification du *tata* se situerait donc au début de règne d'Ahmady-Gaye, probablement dans le troisième quart du 18^{ème} siècle.

Des échantillons de charbon prélevés au cours du second sondage effectué par Serge Loukou ont permis de faire des datations radiocarbone (fig. 6.16 et fig. 6.19). Finalement, les dates ont permis de définir deux phases d'occupation pour l'ensemble du site, entre le 2^{ème} et le 6^{ème} siècle AD pour la première, et entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle pour la deuxième phase (Loukou 2018 : 229-231). La deuxième phase couvre l'époque de la construction du *tata* selon les

données historiques. Un niveau cendré repéré dans le profil du second sondage, et très semblable à la couche cendreuse que nous avons repérée sous la fondation de la muraille, a fourni une graine calcinée (ETH-76850 :191 ± 21 BP) datée entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle AD. Les pics de probabilité les plus récents des dates ETH-76850 et ETH-76849 couvrent la période de construction et du début de l'utilisation avancée par les sources historiques. Le second pic de probabilité de la date ETH-76848, la plus haute dans la stratigraphie, couvre la période de la fin de l'utilisation et de la destruction du *tata*.

6.2.5. Bilan

Les travaux de fortification du village de Koussan ont été entrepris sous le règne d'Ahmady-Gaye, probablement vers les années 1764-1774. Ayant lui-même grandi dans cette région, à Féna, Ahmady-Gaye gouverna le pays en résidant à Koussan, d'où l'appellation Koussan-Almamy que l'on trouve parfois dans la documentation historique. Le site a connu plusieurs phases d'occupation, dont celle du 17^{ème} au 19^{ème} siècle qui est à la fois confirmée par les données historiques et par les datations radiocarbone. Il est intéressant de remarquer que pour les voyageurs qui ont visité Koussan aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, la muraille était en terre; or les fondations que nous retrouvons sont en pierre. Cela suggère deux hypothèses : soit une partie de l'élévation était en banco, soit elle était en pierre, mais revêtue d'un enduit en terre. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le village fut détruit par les attaques successives d'El Hadj Omar puis de Mamadou Lamine, ce qui montre l'importance qu'avait ce village au sein du royaume du Boundou. Les habitants de Koussan ont à nouveau réoccupé leur village après ces épisodes tragiques et ont depuis lors peu à peu épierré l'éboulis de la muraille.

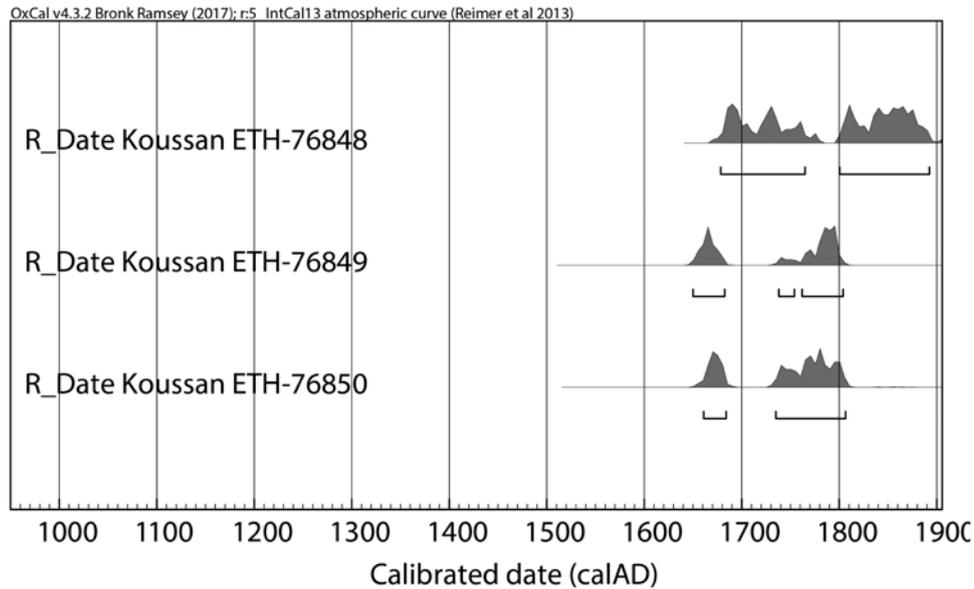
6.3. Boulebane

6.3.1. Localisation du site

Boulebane (long. -12.42556 ; lat. 14,37278) est aujourd'hui un « lieu-dit » près de la retenue d'eau de Gourel Bouli, à mi-chemin entre les villages de Youpe Amadi et Gourel Bouli. Le site est une plaine couverte d'arbustes épineux et de baobab ; il y a des mares d'eau quasi permanente à certains endroits du site. Le site de Boulebane est important dans l'histoire du Boundou car il fut l'une des principales résidences de la famille royale des Sissibé.

6.3.2. Données archéologiques

Lors de notre prospection de 2016, nous avons constaté que le site de Boulebane était un vaste champ de ruine où il était aisé de repérer des fondations de structures d'habitat (fig. 6.20). Une légère dépression semblable à un fossé en cours de comblement marque l'entrée ouest du site. À l'intérieur de ce fossé, on observe des traces de fondation de banco en cours d'enfouissement. Parmi les multiples fondations d'habitat visibles, les décombres de la structure présentée comme étant la « case principale »



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%		2σ 95.4%	
Koussan	ETH-76849	207	21	1656-1675	20.8%	1650-1682	28.4%
				1777-1799	31.7%	1738-1754	4.6%
						1762-1804	43.8%
	ETH-76850	191	21	1665-1680	16.7%	1660-1684	19.6%
				1764-1785	23.3%	1734-1806	53%
				1793-1801	7.4%		
	ETH-76848	131	21	1682-1699	11%	1678-1764	34.8%
				1721-1736	8.9%	1800-1892	45.3%
				1804-1818	7.5%		
				1833-1879	28.6%		

Figure 6.19. Koussan, dates radiocarbones du sondage 2, intérieur du tata.

requiert une attention particulière (fig. 6.21). De cette case principale, seule une partie de la fondation est visible, le reste étant enseveli sous un empierrement. La portion de la fondation observée fait partie d'un ensemble plus vaste qui constituait un habitat. La fondation présente un double parement de moellons de pierre. Ces moellons semblent avoir été dégrossis ; ils présentent des faces relativement planes sur les parements. De la blocaille de remplissage a été utilisée pour combler l'interstice entre les parements externes et internes. Toutes ces pierres sont liées par un mortier de terre crue.

À l'emplacement de ce qui semble avoir été l'ancienne mosquée du site, les populations actuelles ont reconstitué un espace avec un alignement de pierre symbolisant l'emplacement de la mosquée détruite. En dehors des bases des structures d'habitat déjà mentionnées, le site est également riche en vestiges archéologiques de

toutes sortes : perles en verre, tessons de céramiques, de porcelaines et de verre, objets en fer, scories etc. Les tessons de céramique retrouvés en surface sont très fragmentaires ; ils sont dégraissés avec des végétaux et ne portent presque pas de décor si ce n'est quelques incisions sous les bords. N'ayant pas effectué une collecte systématique des tessons apparaissant en surface, ces observations sommaires ne reflètent probablement pas l'état général des céramiques du site.

6.3.3. Données historiques

Étant l'une des anciennes résidences royales des *almamy* du Boundou, la ville de Boulebane a été visitée par de nombreux explorateurs. Certains en ont fait une longue description, tandis que d'autres se sont contentés de le signaler à leur passage. De cette littérature, voici les trois descriptions les plus significatives ; les autres données



Figure 6.20. Boulebane, vue partielle du site.

historiques à propos du site de Boulebane concernent sa destruction.

Le major Gray, qui y a séjourné en 1818, dit :

« *Boolibany est entouré d'un mur en terre glaise de dix pieds de haut sur dix-huit pouces d'épaisseur. Il est construit avec des angles saillans et percé de barbicanes fort rapprochées. (...) elle a cinq portes avec quelques pans de muraille que surmontent des petites tours placées symétriquement, ayant neuf à dix pieds carrées et percées également de meurtrières...* » (Gray 1826 : 122; fig. 6.22).

Plus loin, il mentionne que la muraille est assez délabrée, parce qu'un an plutôt, en 1817, la ville avait subi un raid destructeur des Bambara du Kaarta. Néanmoins, il avait le sentiment que ce *tata* était le plus redoutable qu'il ait vu depuis qu'il avait commencé son voyage. Anne Raffénel, qui visita Boulebane en 1843-1844, parle d'une grande muraille, ayant 3 à 4 m de haut, avec une assez forte épaisseur. La muraille possède des tours, des bastions carrés et cylindriques ; elle est équipée par plusieurs portes solides et garnies de bonnes serrures. En outre, il signale également le *tata* particulier de l'*almamy*, ainsi que les pièces d'artillerie dont cette construction est équipée (Raffénel 1846 : 134-135). En 1850, venant du sud et se rendant à Bakel, Hyacinthe Hecquard passa aussi à Boulebane. Dans sa relation, il nota que « *ce village est entouré d'un tata en terre de trois mètres environ de hauteur, sur une épaisseur d'un mètre au moins, percé de plusieurs portes et interrompu par de petites tourelles.* » (Hecquard 1853 : 387).

Si le griot Sara Dembélé et le vieux Arouna Cissé de Youpe Amadi n'ont gardé que peu d'informations orales



Figure 6.21. Boulebane, base du mur de la « case principale ».

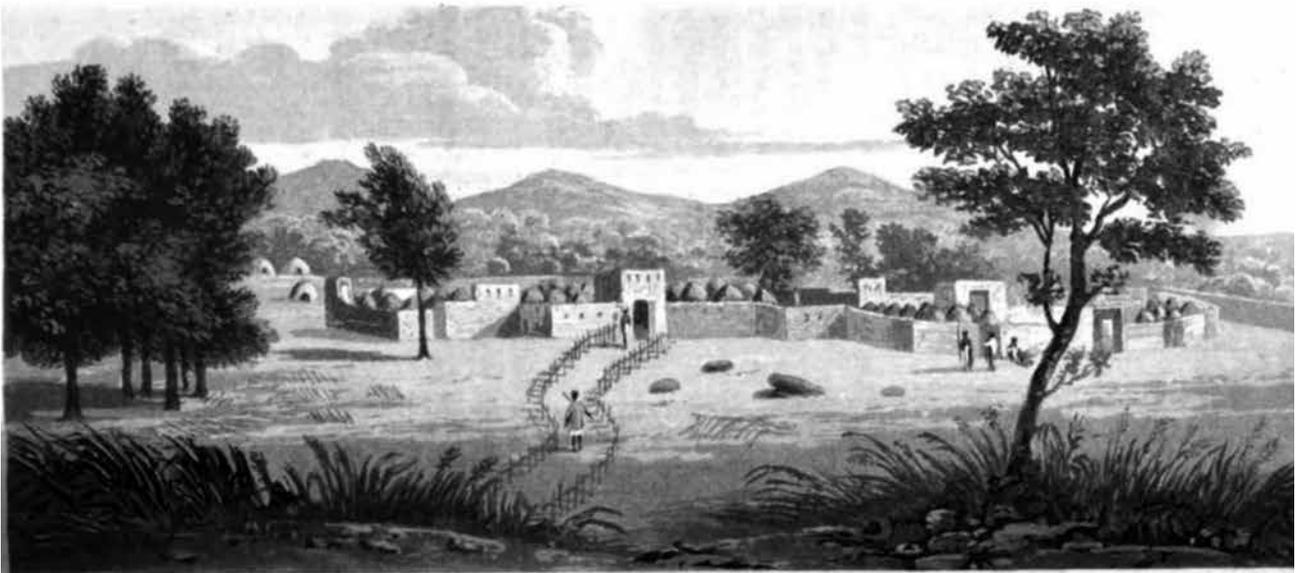


Figure 6.22. Boulebane (Gray 1818 : 125).

sur Boulebane avant sa destruction, ils se rappellent assez bien des circonstances de cette destruction. En effet, tous savent que c'est El Hadj Mamadou Lamine Dramé qui a détruit le *tata* et le village de Boulebane. Ils nous ont également rapporté deux détails très intéressants sur les événements qui eurent lieu lors de l'attaque de Mamadou Lamine. Le premier détail concerne une explosion. Selon ces derniers, sentant que les assaillants prenaient le dessus sur les défenseurs de Boulebane et ne voulant pas que leurs enfants soient pris en captivité après leur défaite, les parents auraient rassemblé leurs enfants dans une case et auraient mis le feu aux poudres, faisant exploser cette case. L'autre détail concerne une cache où les habitants de Boulebane auraient enterré leurs biens précieux afin de les soustraire aux assaillants. Nous mentionnons ces deux détails parce que ce sont eux qui ont déterminé la population de Youpe Amadi à nous interdire formellement les sondages sur le site de Boulebane. Nous avons respecté les vœux de la population malgré les avis positifs du chef de village et du sous-préfet.

Sans aucun doute, c'est Mamadou Lamine qui a détruit Boulebane et son *tata* en février 1886. Dans une lettre que ce dernier envoya au gouverneur français du Sénégal, il y reconnaissait sa responsabilité et justifiait cette destruction par le refus de l'*almamy* Omar Penda de lui céder le droit de passage sur ses terres avec son armée pour se rendre au Gamon, à la frontière sud-ouest du Boundou (Nyambarza 1969 : 140-142). Rançon relate aussi la bataille et la destruction de Boulebane. Dans sa narration, il mentionne que : « (...) une épouvantable détonation retentit de ce côté et un pan du *tata*, d'environ trente mètres de longueur, s'écroula tout à coup ensevelissant sous ses décombres la plus grande partie des assiégeants qui se trouvaient là. » (Rançon 1894 b : 579). C'étaient deux filles de l'*almamy* Omar Penda qui, par désespoir face à la défaite imminente, avaient mis le feu à la poudrière. Cette narration de Rançon

est relativement proche de l'histoire que Sara Dembélé nous a rapportée. Il est donc fort probable qu'il y ait eu une explosion lors de la guerre contre Mamadou Lamine, quelles qu'aient été les responsables et les victimes.

6.3.4. Datation

Le *tata* de Boulebane fut probablement construit en même temps ou peu après la fondation de Boulebane. Mais quand fut fondé Boulebane ? Mamadou Diakité pense que c'est Malick Sy qui a fondé Boulebane (Diakité 1929 : 11), mais aucune donnée ni aucun autre auteur ne soutient cette position. Selon A. Rançon, c'est Ahmady-Aïssata, fils aîné d'Aïssata-Bela, la seconde épouse de Maka-Guiba, qui fonda Boulebane pour s'y installer avec ses frères, car Ahmady-Gaye, le fils aîné de la première épouse, était installée à Koussan avec ses frères (Rançon 1894 b : 620). Cette seconde hypothèse nous semble plus plausible et permet d'estimer l'occupation de Boulebane comme résidence royale au plus tard à la fin du 18^{ème} siècle, puisqu'Ahmady-Aïssata a régné de 1794-1819. Toutefois, ceci n'exclut pas que le site ait connu des occupations antérieures.

6.3.5. Bilan

Site majeur dans la dynamique historique du royaume du Boundou, le site de Boulebane a connu une occupation quasi permanente, depuis l'installation de la branche familiale Sissibé issue d'Aïssata-Bela. Cette installation daterait de la fin du 18^{ème} siècle, mais il n'est pas exclu que le site ait connu des phases d'occupation antérieure. Le *tata* qui fut érigé à Boulebane était en terre crue, probablement monté à la bauge. Après sa construction, la muraille a certainement bénéficié de nombreuses réparations, parce que la ville subissait régulièrement des assauts de la part des ennemis du Boundou. Les explorateurs qui ont visité

Boulebane au cours du 19^{ème} siècle ont parfois trouvé le *tata* en bon état ou au contraire en piteux état au lendemain d'une attaque contre la ville. À cet effet, la dernière attaque menée par Mamadou Lamine Dramé en février 1886 fut fatale, et la ville fut entièrement détruite et abandonnée depuis lors. L'étendue du site et la présence de nombreux artefacts à sa surface indiquent bien que Boulebane avait une grande population. Il serait intéressant de retrouver les limites de la ville et de sa muraille, afin d'étudier l'évolution de cette résidence royale. Il serait également intéressant de fouiller pour retrouver toute la fondation de la structure présentée comme étant la case principale afin de déterminer la fonction réelle de cette structure, l'architecture de cette dernière étant différente de celle de la muraille.

6.4. Samba Yaye

6.4.1. Localisation du site

Samba Yaye (long. -12,20056; lat. 14,00778) est un village situé entre les villages de Toumboura au sud et de Missira

au nord. Il est positionné en bordure de la rivière Falémé, sur la rive gauche. En face de ce village, sur la rive droite, s'étend un vaste site au sein duquel se trouve la ruine du *tata* de Samba Yaye. Le site a été enregistré sous le code FAL14-040 lors des prospections faites en 2014 par l'équipe APA (Loukou 2018 : annexe XI). Le *tata* se situe sur une éminence qui surplombe la rivière, près d'un banc rocheux qui barre la rivière et qui permet la traversée à gué pendant la saison des basses eaux. Le site possède une abondante végétation principalement constituée d'arbustes épineux, de baobabs et d'herbes saisonnières. Bien que le site soit inhabité, il est bien connu des populations des villages voisins.

6.4.2. Données archéologiques

Le *tata* de Samba Yaye épouse une forme ovale, avec une longueur de 43 m entre les bords les plus distants et une superficie d'environ 12 a (fig. 6.23). L'effondrement du mur a formé un agrégat qui s'étale sur environ 3 m de part et d'autre de la base du mur. Afin d'étudier le mur, nous avons implanté un carroyage de 12 m² (4 m × 3 m)

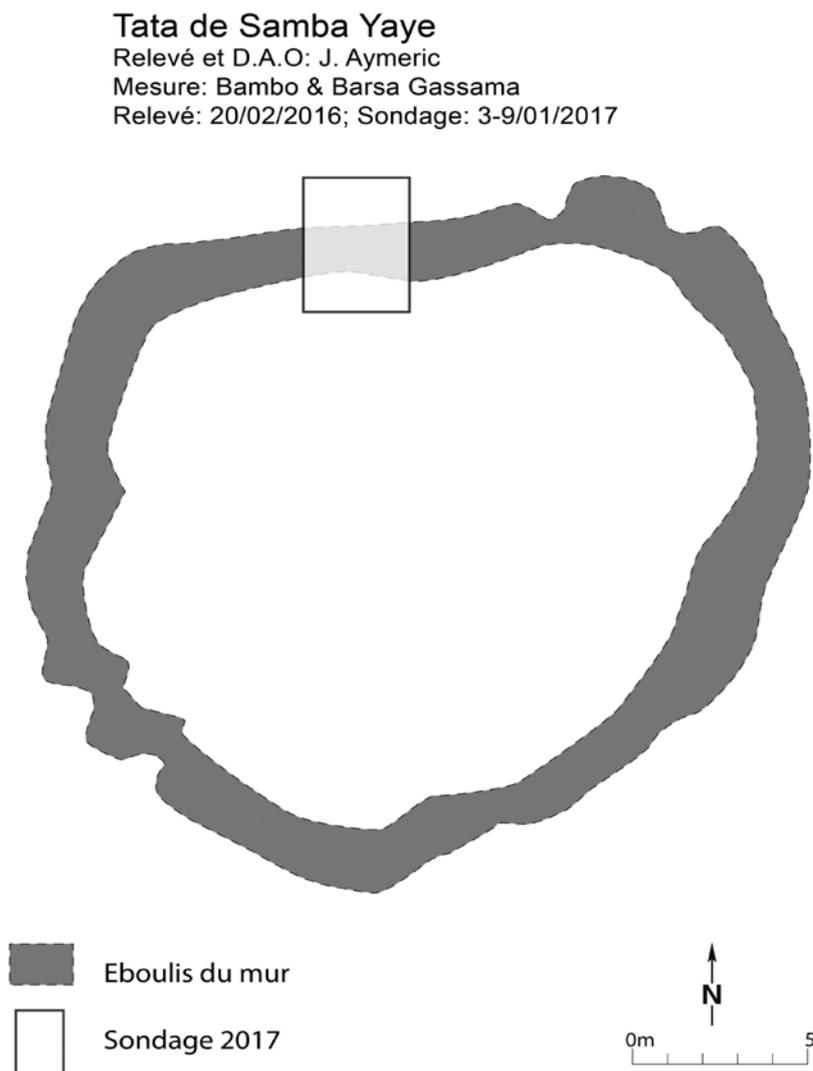


Figure 6.23. Samba Yaye, relevé de l'éboulis de la muraille.